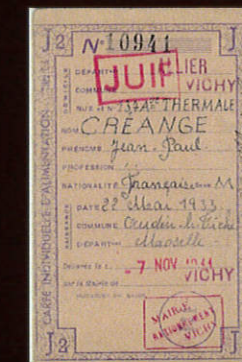


# La médaille des Justes parmi les Nations

Jeanne et Pierre  
DEPALLE

Michelle et Antoine  
BUFFET

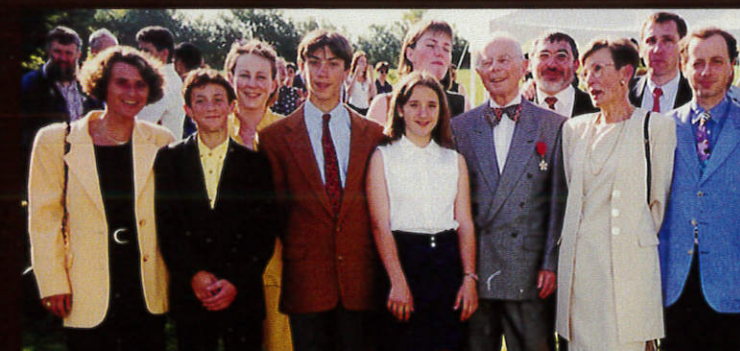
en cachant Jean-Paul et Philippe CREANGE enfants,  
à partir de janvier 1944, à Loddes



les ont préservés des persécutions nazies, risquant leur propre vie et celle de leurs familles,  
et leur ont ainsi permis de survivre puis de voir naître et grandir deux nouvelles générations.



Philippe, ses 3 enfants et 5 petits-enfants



Jean-Paul, ses 4 enfants et 9 petits-enfants



*C'est pour cette action que le Yad Vachem de Jérusalem a remis à titre posthume,*

*à Jeanne et Pierre Depalle, Michelle et Antoine Buffet,*

*le 10 avril 2005 à Loddes,*

*la Médaille des Justes qui distingue les personnes non juives  
ayant sauvé des Juifs sous l'occupation, au péril de leur vie.*